



LASSAC officiel

Billet n° 22

8 mars 2011

L'information vérifiable issue de documents officiels ... consultable à volonté, en préservant votre anonymat

Pour consulter l'original d'un document cité en bleu souligné : cliquez dessus

LE PRINCIPE DU JOUR : rameuter le troupeau

" ... Le Conseil général, machine à distribuer des postes d'élus ou d'employés, est utilisé comme instrument clientéliste, non pas aux fins de développer le parti ... mais tout au contraire à asseoir sans partage le pouvoir de son président sur le parti, sur les autres collectivités locales ...

L'argent public y est notoirement utilisé pour faire pression sur les élus socialistes afin de s'assurer de leur soutien sans faille -pour ne pas dire leur docilité- quand il ne s'agit pas de leur silence.

Le poids acquis du Conseil Général sur le parti pèse extrêmement lourd sur les élus tant l'obtention des subventions ... est malheureusement liée au degré de fidélité que les élus ont à l'égard du président. Ainsi, j'ai pu recueillir des témoignages relatant l'utilisation des moyens publics retirés ou attribués au gré des humeurs arbitraires du président, non pas en fonction de la pertinence des projets portés par les élus ou leurs partenaires associatifs, mais en fonction du degré d'allégeance ou de résistance au pouvoir exercé par ledit président du Conseil général ... "

Telle est la dérive constatée par Arnaud Montebourg, Secrétaire National du Parti Socialiste. C'est bien dans [son rapport](#), concernant les Bouches-du-Rhône où élus, ordures ménagères et justice s'entrecroisent. On s'en inquiète jusqu'au sommet. Même si une absence de preuve est opposée par certains, d'autres sauront les trouver.

" ... C'est pourquoi j'ai pris en conscience de socialiste la décision de saisir la plus haute instance du parti afin qu'elle mette un terme à de si **graves agissements incompatibles avec l'idéal et les valeurs socialistes.** "

Or les preuves ne manquent pas chez nous dans l'Aude, nous invitons Arnaud Montebourg à découvrir ce qui suit :

Concernant le projet de création d'une décharge à Lassac (pour lequel le président du conseil général " [attache tout particulièrement un intérêt](#) "), qu'un maire dise non ! Et immédiatement c'est l'[abandon du projet de musée](#) à

Lastours. **Aucun moyen de pression n'est oublié :**

- Un " petit " [courrier du président du conseil général](#) ;
- [Projet de dénonciation de la convention](#) adressé à chaque conseiller municipal, avec une " [petite carte personnalisée](#) " ;
- [Délibération](#) du conseil général.

Qu'un syndicat viticole s'oppose ! Et [adieu les subventions](#) : " Une pause ... s'impose donc par rapport à l'ensemble des opérations engagées dans ce secteur, qu'elles soient portées directement par le Conseil Général lui-même comme le Musée de Lastours ou qu'elles le soient indirectement **en terme financier** par des



organismes tels que celui que vous présidez [Syndicat du Cru Minervois]. La mise en œuvre de l'ensemble de ces dossiers me semble devoir être suspendue. "

En effet, la dernière subvention, 45 000 € selon le [listing de 2005](#) (p. 74), n'a plus été renouvelée, depuis.

Les dérives dénoncées par Arnaud Montebourg sont bien présentes dans l'Aude

Parce qu'ils visent les deux moteurs économiques de l'Aude - tourisme et viticulture - les deux exemples précédents sont révélateurs de l'ambiance générale : rendre les élus " **doux comme des agneaux** ".

Concernant les aides du département aux communes - déjà contraintes de s'accorder entre elles - chaque conseiller général " *soumettra cette répartition [des subventions] à Marcel Rainaud, président du département, ce dernier **ayant seul, pouvoir de les valider et de les soumettre au vote de la commission permanente** " ([Midi libre 1^{er} avril 2004](#)).*

Il n'est donc pas étonnant, dans un tel contexte, d'obtenir " **une approbation systématique** des propositions du président, la plupart du temps à l'unanimité " comme le relève la Chambre Régionale des Comptes dans son [rapport concernant le Sydom](#).

Et si le conseil général a déjà donné 2,1 millions d'euros de subventions au Sydom, ce dernier s'était préalablement " soumis " par [convention](#) : " ... aucun engagement ne pourra être pris ... sans l'accord du SMED " (présidé par ... le président du conseil général) !

Dans une autre affaire, le golf de Villardonnel, un journal télévisé rappelle l'existence de dérives : favoritisme, [faux en écriture " de bonne foi "](#) selon ce même président !

Comme le relève Monsieur Montebourg :

" Ce système de domination sans limite peut conduire aux dérives les plus graves dans l'usage de l'argent public, car il fait disparaître toute forme de contrôle politique ou administratif interne aux collectivités sur l'argent public, et peut conduire à la confusion entre l'exercice du pouvoir et l'appropriation personnelle de ce dernier. "

Enfin, pour couronner le tout, il n'est plus surprenant d'entendre jusque dans l'arène judiciaire : " je suis [franc-maçon et on nous protégera](#) ... " !

Bienvenue en Aude à Arnaud Montebourg ...

A l'heure des cantonales, il est sage de ne pas ignorer le fonctionnement du " système ", et d'en combattre ses dérives.

Dernièrement le président du conseil général de l'Aude s'est plu à comparer ses élus à " **une meute** " ... Même en terres cathares, les moutons n'ont jamais chassé.

Tout est dit. Et c'est cette confiance aveugle que les présidents des caves ont décrite, expliquant à la barre : " *On y est allés comme des ânes qui trottent !*"
Allant plus loin, un président a même ajouté : " *M. Lecha nous a avertis : je suis franc-maçon et on nous protégera... !*"

Pour la gent bêlante : point de meute, le troupeau seulement !

